



Gouvernement du Manitoba

Énoncé d'introduction

L'honorable Alan Lagimodiere, ministre de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord, gouvernement du Manitoba

Aujourd'hui, jour de la publication du Rapport d'étape 2022 sur le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, nous présentons nos hommages les plus sincères aux amis et aux membres des familles qui continuent de vivre dans le deuil et la douleur en raison de l'absence d'un proche disparu ou assassiné. Nous honorons également la force et le courage des survivantes qui ont vécu, et continuent de vivre, des traumatismes et de la violence.

Le Manitoba s'est engagé à mettre fin à la violence fondée sur le genre, à promouvoir la réconciliation et à soutenir les familles des femmes, des filles et des personnes de diverses identités et de genre autochtones disparues ou assassinées.

Nous voulons apporter des changements transformateurs en collaboration avec la communauté. Notre travail doit en tout temps être guidé par les voix des familles et des survivantes. Nous espérons continuer de mettre en lumière les femmes, les filles, les personnes de deux esprits et les personnes de diverses identités de genre autochtones disparues et assassinées, et de travailler en partenariat en tant qu'alliés pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.

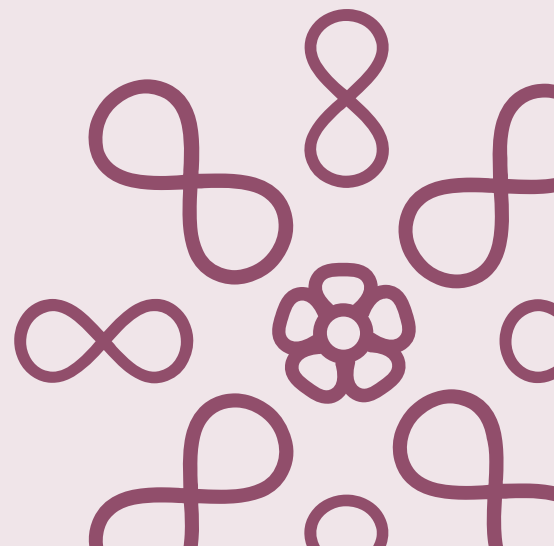
Progrès observés

Le Manitoba continue de travailler à offrir des réponses concrètes et efficaces à l'Enquête nationale en misant sur les travaux communautaires en cours. Le gouvernement du Manitoba soutient une table de partenariat coordonnée par le Ma Mawi Wi Chi Itata Centre. On souhaite ainsi élaborer en collaboration un plan provincial de mise en œuvre qui permettra de sensibiliser la population à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, et à mettre fin à cette violence, au Manitoba. Ce plan de mise en œuvre sera une expression des priorités des Autochtones liée aux appels à la justice. Basé sur le Plan d'action national, il guidera les travaux réalisés par le Manitoba pour appliquer les recommandations de l'Enquête nationale.



Monument commémoratif
conçu en l'honneur d'Helen
Betty Osborne

(Source : B. Bloxom; The Pas
Family Resource Centre)



Quelques exemples de réussites

Au début de 2021-2022, le Manitoba a aidé divers organismes communautaires dirigés par des autochtones à offrir des programmes conçus pour répondre aux divers besoins des victimes et lutter contre la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ESLGBTQQIA+ autochtones. Trois bourses d'un an ont été remises aux projets suivants :

- Manitoba Keewatinowi Okimakanak – Les hommes et les garçons autochtones doivent contribuer à ériger des communautés saines et sûres
- Fédération des Métis du Manitoba – Projet de soutien aux familles de femmes et filles métisses disparues ou assassinées
- Organisation des chefs du Sud – Prévention de la violence et lutte contre la violence familiale
- Mothers' Turtle Lodge – Programme de formation pour l'entreprise sociale de village de guérison
- Ka Ni Kanichihk – Heart Medicine Lodge
- Clan de l'Ours de Portage La Prairie – Noozhek (soutien pour les femmes autochtones prenant des mesures concrètes pour retrouver leurs sœurs disparues)

Le 12 mai 2022, le gouvernement du Manitoba a proposé une nouvelle loi, de même que la modification de lois existantes, afin de mieux protéger les enfants et les jeunes vulnérables qui risquent d'être victimes de traite de personnes et d'exploitation sexuelle. La nouvelle loi proposée améliorerait la capacité des agents d'application de la loi de faire enquête dans les cas soupçonnés de traite de personnes en exigeant des hôtels et autres hébergements temporaires, y compris les plateformes d'hébergement en ligne, qu'ils conservent un registre de leurs clients contenant noms et adresses, et mettent ce registre à la disposition d'enquêteurs sur demande ou sans mandat en cas d'urgence. Des modifications législatives obligerait les hôtels, les autres hébergements temporaires, les compagnies de taxi et les plateformes en ligne de covoiturage, comme Uber, à signaler immédiatement aux policiers tout incident où l'on soupçonne la traite de personnes.

En partenariat avec le Manitoba Construction Sector Council (MCSC), le Manitoba a investi dans une initiative de formation dans les métiers spécialisés en plusieurs volets s'adressant aux femmes autochtones de quatre collectivités nordiques et éloignées. Cette initiative inclut l'exploration de carrières, une formation ciblée, du mentorat et un soutien à la carrière à long terme. La formation sera offerte par le MCSC dans les domaines de la menuiserie-montage de charpentes, des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, et du forage de trous de mine, tous en forte demande dans ces collectivités.

Le Manitoba lance un service de ligne d'écoute sur le Web pour aider les familles manitobaines aux prises avec la violence familiale ou conjugale à obtenir plus facilement du soutien. Le clavardage Web est offert en plus de la ligne d'écoute par téléphone existante puisqu'il s'agit, pour les personnes victimes de violence conjugale, d'une façon plus discrète d'accéder à des ressources. Il offre confidentialité, souplesse et anonymat.

Grâce au financement fédéral offert par l'entremise du Fonds d'aide aux victimes, les Services aux victimes ont reçu un soutien qui leur permettra d'améliorer les programmes culturellement adaptés offerts jusqu'en 2025-2026. On aidera notamment les victimes de crimes à obtenir le soutien de grands-mères, d'aînés et de détenteurs de savoir. Par ailleurs, tous les bureaux des Services aux victimes auront accès à des outils cérémoniels comme le tabac et le foin d'odeur ainsi qu'à d'autres objets traditionnels.

Le 17 mars 2022, le gouvernement a présenté un projet de loi qui modifierait la *Charte des droits des victimes* en permettant aux administrateurs de programmes de services aux victimes de faire preuve d'une plus grande discrétion en soutenant les familles de victimes décédées de crimes lorsque celles-ci ont besoin d'aide, mais ne seraient normalement pas admissibles en raison de circonstances échappant à leur contrôle. Il est important de soutenir les victimes de crimes pour favoriser la guérison et mettre fin au cycle de victimisation. Ces modifications constituent un pas de plus pour voir à ce que le système de justice ne fasse pas que tenir les délinquants responsables de leurs actes, mais soutienne aussi les victimes lorsqu'elles en ont besoin.



Prochaines étapes

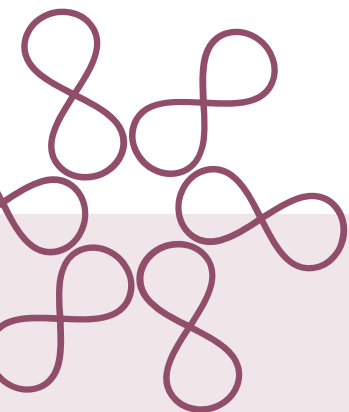
Je conviens avec humilité qu'il reste beaucoup de travail à faire, mais nous continuons d'avancer dans la bonne direction. Il n'est pas facile de dénouer cette tragédie nationale, mais nous travaillons pour trouver, en réponse à l'Enquête nationale et aux appels à la justice, des interventions concrètes et efficaces faisant fond sur les travaux réalisés par la communauté.

Le gouvernement du Manitoba a modifié, récemment, la *Loi sur la réconciliation* pour faire des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées le point central et la principale orientation de l'approche du gouvernement dans la recherche de la vérité et de la réconciliation au Manitoba.

Ces modifications législatives garantissent que le gouvernement du Manitoba sera guidé par les appels à la justice issus de l'Enquête nationale, sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et sur les principes établis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le gouvernement du Manitoba fait une priorité de la lutte contre la violence, et en particulier des cas mettant en cause des femmes, filles, personnes de deux esprits et personnes de diverses identités de genre autochtones. Nous continuerons de prendre des mesures pour prévenir la violence fondée sur le genre sous toutes ses formes et lutter contre celle-ci.

Lien vers le site Web sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées du ministère de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord (en anglais seulement) : <https://www.gov.mb.ca/inr/mmiwg/index.html>



Chacun des 231 appels à la justice a été imprimé et affiché le long du parcours de commémoration suivi lors de la cérémonie tenue pour souligner le 50^e anniversaire du meurtre d'Helen Betty Osborne, le 13 novembre 2021.

(Source : B. Bloxom; The Pas Family Resource Centre)

